

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

—

SESSION 2024

—

DISCIPLINE HISTOIRE

**RAPPORT DE JURY**

## Le sujet

Le temps long a souvent été mis à l'honneur au Concours général d'histoire. Aussi le sujet de cette année, portant sur l'année 1848 (« 1848 : une année révolutionnaire ? ») aurait-il pu surprendre. Mais tel n'était pas l'objectif. Et tel ne fut pas le cas : la répartition des copies en nombre de pages, les qualités et les défauts rencontrés ... sont comparables à ce que l'on constate depuis quelques années.

Tout comme les années précédentes, nous souhaitons, à travers ce sujet portant sur une année, encourager les candidats à une approche globale.

Ce que soulignait le fait de ne pas mentionner de limites géographiques. Il s'agissait ainsi d'inciter les candidats à dépasser la focale française, à intégrer la dimension européenne (importante dans le programme), mais aussi mondiale, de l'année 1848 : ses effets se font sentir dans les colonies françaises du fait de l'abolition de l'esclavage, et en d'autres régions du monde - Amérique du Nord et du Sud notamment - à l'écoute de l'écho révolutionnaire européen.

Le sujet invitait aussi à traiter 1848 dans une double perspective : le temps court, celui des événements et acteurs qui durant ces douze mois en ont fait une année de révolution(s) ; le temps long qui replace 1848 dans une chaîne révolutionnaire commencée en 1789 (voire auparavant si le candidat intègre à sa réflexion les révolutions anglaise et américaine).

La notion centrale (« révolution »), est éminemment politique, mais dans un sens large. Elle amène les candidats à s'interroger sur ce qui définit une révolution, sur ses nuances (progressiste et conservatrice) et son évolution (retour au point de départ, bascule radicale entre un avant et un après ...). L'idée de révolution questionne aussi les grandes idéologies en jeu au travers de l'année 1848 : nationalisme, libéralisme, monarchisme, autoritarisme, pour ne citer que les principales. Au politique, d'autres dimensions étaient à associer, comme la révolution industrielle, la question ouvrière (difficile de ne pas prendre en compte le *Manifeste du parti communiste* de Marx et Engels paru en 1848), l'évolution de la place des femmes, les courants littéraires, etc.

Ajoutons que le sujet permettait de réinvestir des connaissances issues de l'ensemble du programme de Première. Les thèmes 1 (« L'Europe face aux révolutions, 1789-1848 ») et 2 (« La France dans l'Europe des nationalités », 1848-1871 ») étaient centraux. Les candidats pouvaient puiser dans les thèmes 3 et 4, plus secondaires mais pertinents, afin d'envisager le concept de révolution sous d'autres facettes ou d'en évoquer les prolongements plus lointains.

Comme chaque année le jury, qui n'a pas de plan préconçu, a pu en apprécier la diversité. Mais des points communs se retrouvent. Ils devaient être bâtis sur deux éléments-clefs : un vrai questionnement relatif au caractère révolutionnaire de l'année 1848, une prise en compte complète de l'espace-temps concerné. Et intégrer une réflexion sur les origines de l'année révolutionnaire (à court, moyen et long terme), ses grands faits et moments, ses caractères, ses effets et ses limites.

## Les productions des candidats

Les copies peuvent être divisées en trois catégories.

Un tiers, environ, ne dépassent pas 8 pages (2 feuilles doubles). La longueur ne fait pas tout, loin de là. Chaque année, de très longues copies sont en effet éliminées, parce qu'elles se limitent à la récitation de faits qui ne sont pas pensés, articulés et mis au service d'une démonstration. Ceci étant dit, avec seulement huit pages, il n'est pas possible de développer une réflexion nourrie. Le jury y trouve parfois de bonnes idées, mais reste sur sa faim. Ces copies courtes ne sont donc pas forcément le fait de candidats faibles. Leur présence invite néanmoins le jury à un double rappel. Aux professeurs qui font le choix d'inscrire leurs élèves lors de la campagne d'inscription, il appartient d'organiser une préparation au concours. De leur côté, les candidats doivent, pour réussir, s'astreindre à un programme personnel de travail (voir la dernière rubrique de ce rapport).

Le lot restant des copies (soit près des deux-tiers) témoigne d'une bonne appropriation des compétences de base en matière d'organisation du discours et d'argumentation. Les copies sont structurées, avec introduction, développement cohérent en plusieurs parties, et conclusion. Les candidats argumentent et font état de connaissances maîtrisées.

Comme chaque année, dans cet ensemble sont distinguées une vingtaine de copies, les meilleures, afin d'établir le palmarès. Elles se distinguent par la qualité de maîtrise de la langue, la solidité du plan proposé, la rigueur du travail de problématisation, l'érudition historique, l'aisance dans la manipulation des concepts, la présence de références historiographiques pertinentes.

Procédons maintenant à une analyse plus fine des observés et des attendus au travers des productions des candidats.

Les défauts principaux sont les suivants : une interprétation exclusivement française de l'année 1848 ; un déficit de connaissances ne permettant pas de rivaliser dans le cadre d'un concours avec des copies montrant une certaine érudition ; des citations approximatives ou erronées ; l'absence de problématique et de réflexion ; une orthographe lacunaire. Trop souvent, et même dans de bonnes copies, la maîtrise du paragraphe s'avère défaillante. Il est important de travailler cette compétence. Parce que les grandes parties de la composition ne doivent pas ressembler à des blocs monolithiques. Et parce que le paragraphe constitue la pierre angulaire de tout discours argumenté.

Quelles sont à l'inverse les qualités observées/attendues par le jury ?

Dans le détail, l'introduction est solide. Sans être forcément longue, elle doit comporter : une accroche en rapport avec le sujet qui permette au candidat d'amorcer sa réflexion sur les termes du sujet ; une explicitation des difficultés posées par les termes du sujet (que faut-il entendre par « révolutionnaire » dans le cadre chronologique et géographique du sujet ?) ; la mise en place d'un vocabulaire spécifique au sujet dont la complexité et la polysémie doivent être relevées : révolution, peuple, nation...

La problématique est le fruit d'une réflexion. Elle souligne la diversité des processus révolutionnaires de 1848, engageant ici des dynamiques centripètes et unificatrices, là des dynamiques centrifuges et d'éclatement.

Le plan permet d'engager une réflexion et non pas une litanie d'événements, lieux, acteurs et dates dont le seul mérite serait de témoigner de l'érudition du candidat.

Voyons, pour aller plus loin encore, ce que propose l'un des deux premiers prix *ex aequo* dans le deuxième paragraphe de sa première partie (une année de bouleversements et de révolutions en Europe). Il souhaite montrer que 1848 est portée par la volonté de faire triompher les droits et les libertés. Il montre comment cela se passe en France en insistant moins sur la liste des droits (acquis en février) que sur les processus par lesquels les acteurs les obtiennent y compris les droits des femmes en mobilisant George Sand par exemple. Puis il compare ce processus à celui dont Kossuth se fait porte-parole en Hongrie en mars. Dans son troisième paragraphe, il mobilise les exemples italiens et allemands afin de souligner comment les dynamiques nationales contribuent à tisser, avec ici d'autres logiques qu'en France ou en Autriche-Hongrie, une trame révolutionnaire sur le continent.

Chaque partie affirme ainsi une idée globale qui répond à la problématique ; les paragraphes fournissent les arguments qui soutiennent cette idée et le candidat appuie son argumentation sur des exemples précis et même érudits, lesquels ont vocation à valider ses arguments. C'est le sens et l'intérêt de l'érudition : être au service d'une démonstration et d'une pensée argumentée.

### **Conseils en vue des sessions futures**

Il faut commencer par mener une analyse fine des thèmes du programme afin de repérer les notions, thématiques, espaces et périodes à travailler. Puis anticiper et inscrire le travail de préparation sur la longue durée. Le concours ayant lieu au mois de mars, le candidat dispose de six à sept mois environ à partir de la rentrée pour mener à son terme son planning de travail (en n'omettant pas d'inclure les thèmes qui n'auront pas encore été enseignés par le professeur à la date du concours).

Sur le fond, le travail proprement dit consiste en des lectures personnelles, complémentaires aux cours dispensés en classe. Pour cela, le candidat dispose des manuels généralistes de premier cycle universitaire, mais aussi de revues de vulgarisation historique dont les index, parfois en ligne, permettent d'identifier les numéros ou articles en lien avec le programme. Ces outils doivent permettre d'élaborer les chronologies thématiques, fiches de lectures et de révision, lexiques, notices sur les personnages, recueils de citations nécessaires à une appropriation consistante des connaissances. Il est conseillé de veiller à diversifier les exemples pour ne pas rester tributaire des seuls « points de passage et d'ouverture » traités en classe.

Outre la maîtrise la plus large possible des connaissances, les candidats sont encouragés, en groupe ou avec leurs professeurs, à mener un travail de recension de la réflexion historiographique couvrant la période du programme de Première. Une fiche résumant la thèse d'un historien accompagnée d'une ou deux citations permet aux candidats d'enrichir de manière stimulante leur réflexion.

Il faut aussi s'entraîner à la méthode de la composition, dont le jury attend une vraie maîtrise des règles formelles : une introduction conséquente (accroche pertinente, travail vigilant de définition et de contextualisation du sujet, formulation de la problématique, annonce du plan), des parties cohérentes, soigneusement séparées par des temps de transition ; enfin, un plan qui n'est ni suggéré par une consigne, ni par la leçon travaillée en classe. Les sujets choisis par le

jury ne sont en effet pas des « questions de cours ». Ce choix est volontaire, il vise à valoriser la capacité à *construire une réflexion personnelle*.

À travers l'exercice de la composition, les candidats doivent en effet passer un cap : celui de la problématisation. Il ne s'agit pas uniquement de décrire des faits en lien avec le sujet, mais d'organiser et de formuler ses connaissances de manière à répondre à la problématique posée en introduction, et ce tout au long de la copie. À cet égard, une modalité de travail intéressante consiste en la construction de plans détaillés à partir de sujets d'entraînement, extraits des annales du concours ou bien élaborés par le professeur accompagnateur. Cet exercice mené régulièrement et de manière collégiale aide grandement à enraciner des réflexes : celui d'analyser les sujets ; d'élaborer une problématique (qui ne peut plus être à ce stade, nous le rappelons encore, la reformulation du sujet sous une forme interrogative) ; de construire un plan en cohérence avec la problématique choisie et l'espace-temps imposé par le sujet.

La maîtrise de la langue doit, aussi, être entretenue. Outre les conseils de leurs professeurs, les candidats gagneraient à mener un travail autonome sur ce point, en identifiant par exemple leurs fautes récurrentes (principalement de conjugaison) et en s'astreignant à les corriger au moyen d'une révision des règles et/ou de la pratique d'exercices en ligne.

\* \* \*

La session 2024 était la dernière pour le présent jury du Concours général d'histoire. Son Président voudrait, au terme de ce rapport, féliciter tous ses membres pour l'ampleur du travail accompli. À vous - Frédéric Durdon, Didier Lavrut, Guillemette Legenne et Luis Serra-Sardinha - un immense, sincère et chaleureux merci.

Le Président du jury    Olivier Grenouilleau